

Métreur - Conducteur de Travaux



Le conducteur de travaux de la PME du BTP doit être **polyvalent**. Il **participe** à toutes les étapes des chantiers. Il **établit des devis**, **quantifie** les ouvrages et **adapte** les prix de vente aux contraintes techniques et réglementaires des chantiers. Il **prépare et organise** les chantiers et **manage** les compagnons. Il participe à la **gestion financière**, **analyse** les résultats et **optimise** la rentabilité des chantiers.

Il **représente** l'entreprise auprès du client. Il est le garant du respect de la qualité, des délais et de la réussite du chantier. C'est un véritable **bras droit** pour le chef d'entreprise ou le responsable d'agence.

Objectifs

- Gérer les chantiers du devis à la réception
- Se spécialiser dans le corps d'état de l'entreprise
- Valider le titre « **Conducteur de Travaux – Métreur** » niveau III

Public concerné

- **Nouvel embauché** en alternance dans l'entreprise.
Il met en pratique les acquis de la formation dans l'entreprise.
Dès les premières semaines de formation, il réalise les devis et peut ensuite évoluer vers la conduite de travaux.
- **Professionnel en poste**
En évolution interne, il suit un parcours complet ou modulaire pour se perfectionner.
La formation est définie en fonction de ses acquis, de ses objectifs et de ceux de l'entreprise.
- **Demandeur d'emploi**, évolution, reconversion professionnelle

Approche pédagogique

Notre pédagogie est conçue et animée par des professionnels de la formation continue et du bâtiment.
Une grande partie des connaissances sont acquises par la pratique et la mise en situation.
Des phases d'individualisation permettent d'adapter les contenus aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.
Après positionnement et définition des objectifs : possibilité de parcours modulaire « sur mesure ».

PHASE 1

► Réaliser des devis dans son corps d'état

- Module 1 – Technologie TCE (14 jrs)
- Module 2 – Lecture de plan / Métré (12 jrs)
- Module 3 – Étude de Prix (12 jrs)
- Module 4 – Devis informatique (10 jrs)

PHASE 2

► Maîtriser les compétences transverses au Métreur et conducteur de travaux

- Module 5 – Qualité législation Sécurité (8 jrs)
- Module 6 – Réglementation BTP (6 jrs)
- Module 7 – Marchés de Travaux (4 jrs)
- Module 8 – DAO 2D-3D / BIM (12 jrs)

PHASE 3

► Conduire, gérer, manager et suivre les chantiers

- Module 9 – Conduite de Travaux (12 jrs)
- Module 10 – Suivi financier des chantiers (8 jrs)
- Module 11– Gestion informatique des chantiers (8 jrs)
- Module 12 – Communication et Management (12 jrs)

PHASE 4

► Valider le Titre Conducteur de Travaux - Métreur niveau III

- Module de synthèse (8 jrs)
- Préparation et Validation des acquis (12 jrs)

Durée : 138 jours (966 h) - Alternance : 2 à 4 jours / semaine – certifiant ou perfectionnement –
Spécialisation par corps d'état
Lieu : Saint-Nazaire (44), Croix (59)
Financement : nous consulter